



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de sécurité

Question au Gouvernement n° 3842

Texte de la question

POLITIQUE DE SÉCURITÉ

Mme la présidente. La parole est à Mme Laurence Trastour-Isnart.

Mme Laurence Trastour-Isnart. Monsieur le ministre de l'intérieur, l'ensauvagement de la société nous plonge dans une situation inacceptable...

M. Maxime Minot. Eh oui !

Mme Laurence Trastour-Isnart. ...et ce sont les Français qui, au quotidien, subissent les conséquences de cette violence croissante. Cet été, Axelle et Philippe ont été victimes de cette barbarie ; il y a deux semaines, dans l'Essonne, deux adolescents sont morts. Ces derniers jours, c'est le Grand Lyon qui a fait face à des violences urbaines, et à Reims, un journaliste a subi une agression d'une violence extrême.

M. Pierre Cordier. Très juste !

Mme Laurence Trastour-Isnart. Hier, à Champigny-sur-Marne, une rixe a fait deux blessés graves.

L'attitude délétère du Gouvernement a déjà eu trop de conséquences sur la vie des familles. Les Français ont peur pour leurs enfants. Il faut cesser les effets de communication, comme le Beauvau de la sécurité : il est temps d'agir !

Mme Emmanuelle Anthoine. Eh oui !

Mme Laurence Trastour-Isnart. Monsieur le ministre, il faut sanctionner fermement les individus responsables de cette violence et démanteler cette « voyoucratie ». Il faut mener un plan de recrutement ambitieux de policiers et de gendarmes.

Élue locale depuis vingt-cinq ans, je constate sur le terrain une inquiétude et une peur croissantes de nos concitoyens face à une escalade de la violence et une recrudescence de l'agressivité. Tous ces faits, loin d'être isolés et anodins, révèlent l'émergence d'une société de non-droit : la République ne doit plus reculer, elle l'a déjà trop fait.

Monsieur le ministre, allez-vous cesser de communiquer pour enfin protéger le peuple français ?
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Pierre Cordier. Soyez gentil, monsieur le ministre !

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. On pourrait être d'accord sur une bonne partie du flacon, madame la députée, mais on ne l'est pas tout à fait sur le contenu.

Premièrement, nous faisons déjà bien des choses que vous souhaitez. Par exemple, vous appelez à un plan ambitieux de recrutement de policiers et de gendarmes : nous ne pouvons donc que vous encourager à voter en faveur du prochain texte budgétaire, qui sera présenté par M. Olivier Dussopt dans quelques semaines, puisque vous avez voté contre les quatre précédents, qui prévoyaient pourtant l'augmentation des effectifs de 10 000 policiers et gendarmes...

M. Bruno Millienne. Ceux que vous aviez supprimés !

M. Gérald Darmanin, ministrequi arrivent aujourd'hui dans les commissariats et les gendarmeries. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaRem et Dem.*) Il est fort dommage que vous n'ayez pas voté en faveur de ces textes, ça aurait sans doute donné un peu plus de corps à votre argument.

D'ailleurs je constate que de nombreux parlementaires de tous les bords, singulièrement du groupe Les Républicains, sont demandeurs de dispositifs comme les quartiers de reconquête républicaine, ou de l'augmentation des effectifs de police et de gendarmerie. Je ne compte plus les invitations qui me sont adressées à venir dans vos circonscriptions pour annoncer de telles mesures – mes prédécesseurs, Gérard Collomb et Christophe Castaner, l'ont fait à la demande du Président de la République.

M. Maxime Minot. Historique !

M. Gérald Darmanin, ministre . Deuxièmement, je suis assez étonné que vous mettiez sur le dos de la société et du Gouvernement les difficultés que vous évoquez, qui ont conduit au drame de l'Essonne notamment. Nous partageons évidemment tous votre émotion en voyant que des enfants de 11, 12 ou 13 ans en viennent à se poignarder dans des conditions absolument ignobles, mais il me semble que ce sont plutôt les parents, madame la députée, qu'il faut rappeler à leurs responsabilités. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. Christophe Blanchet. Bien sûr !

M. Gérald Darmanin, ministre . Bien que mon inspiration politique soit proche de la vôtre,...

M. Pierre Cordier. De moins en moins !

M. Gérald Darmanin, ministreje ne vois pas en quoi le Gouvernement endosserait une responsabilité particulière en la matière : il se contente d'être l'urgentiste d'une situation que nous sommes nombreux à dénoncer.

Troisièmement, vous évoquez le Beauvau de la sécurité : allez rencontrer les policiers et les gendarmes – je peux venir dans votre circonscription, si vous le souhaitez – et vous verrez qu'ils vous parleront de l'importante augmentation de moyens qui leur est accordée ! M. Ian Boucard, député LR, nous a accueillis à Belfort, où il a salué le Beauvau de la sécurité. Je pense que notre débat public mériterait un peu plus de pragmatisme – en tant qu'élus locaux, c'était sans doute notre marque de fabrique – et un peu moins d'idéologie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

M. Bruno Millienne. Bravo !

Mme la présidente. La parole est à Mme Laurence Trastour-Isnart.

Mme Laurence Trastour-Isnart. Aller dans les circonscriptions, c'est bien, mais je pense que nos policiers devraient être sur le terrain, plutôt que d'encadrer le ministre lorsqu'il se promène ! (« *Oh là là* » *sur les bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Trastour-Isnart](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3842

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 mars 2021](#)